

## *Le lien de l'homme avec Hachem à travers la solidarité*

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

**D**ans la parachah de l'esclave hébreu, voici ce qu'écrivit le Rav Abrabanel : «Il travaillera pendant six ans et la septième année il sortira en liberté sans argent». Le verset lui annonce que s'il avait l'intention de gagner de l'argent en se débarrassant de la fatigue d'avoir à gagner sa propre vie et celle de sa femme et de ses enfants, il ne lui restera rien dans la main, sinon la honte d'avoir été vendu et d'avoir travaillé comme esclave pendant six ans. En fin de compte, il sortira en liberté sans argent, il repartira comme il était arrivé, et il n'aura rien gagné pour son travail. S'il est marié et croyait pouvoir faire supporter sa subsistance à son maître, en fin de compte sa femme sortira avec lui et la corvée lui reviendra comme au début, c'est cela «sa femme sortira avec lui».

On voit ici un enseignement merveilleux. D'un côté, la Torah se montre sévère à propos de cet esclave qui a volé et croyait par ce moyen se débarrasser du joug de la subsistance, en le laissant sans rien avec la honte d'avoir été vendu comme esclave ; mais malgré tout, elle ordonne à son maître de le traiter avec dignité et miséricorde, au point que les Sages ont dit (Kidouchin 20a) : «Celui qui acquiert un esclave hébreu s'acquiert un maître à lui-même», car il doit le traiter comme lui-même dans tous les domaines, la nourriture, la boisson et le coucher. De même, il est interdit de se conduire avec lui avec mépris, car il y a aussi pour le maître une mitsva de donner à l'esclave quand il s'en va de tout ce que Hachem lui a accordé, ainsi qu'il est écrit (Devarim 15, 14) : «Tu lui donneras certainement de ton bétail, de ta grange et de ta cave, etc.». Tout cela pourquoi ? Parce qu'il a déjà été dit (ibid. 15, 15) : «Tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte». De même que Hachem s'est conduit envers nous avec miséricorde et nous a accordé de grands bien quand nous sommes sortis d'Egypte, ainsi que le butin de la mer, de même nous devons nous conduire avec notre esclave. Cette mitsva est en plus destinée à nous donner l'habitude de ne pas mépriser les autres hommes libres.

Mais d'un autre côté, on enseigne à l'esclave qu'il doit se soumettre entièrement uniquement à Hachem. Cela, nous le voyons dans le fait de lui percer l'oreille contre la porte. Comme le dit Rachi au nom du Ribaz (Kidouchin 22a) : «Cette oreille qui a entendu sur le mont Sinaï», les bnei Israël

sont Mes serviteurs, et qui est l'oreille de celui qui est allé se trouver un maître, qu'elle soit percée.

C'est pourquoi on perce l'oreille de l'esclave à côté de la mezouza. Car apparemment, l'esclave n'aime pas Hachem, il aime seulement sa femme et ses enfants, comme il le dit (Chemot 21, 5) : «J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, etc.», c'est pourquoi on lui dit en allusion justement à côté de la mezouza qu'il faut aimer Hachem, car il est écrit dans la mezouza (Devarim 6, 5) : «Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur et de toute ton âme.»

Mais il faut demander pourquoi on lui perce justement l'oreille, et non la bouche qui a dit «nous ferons et nous entendrons», ce qu'il transgresse à présent ? Auparavant au mont Sinaï, il a dit qu'il voulait être esclave de Hachem, s'effacer et faire Sa volonté, et maintenant il dit : «J'aime mon maître», et il se soumet à un homme de chair et de sang !

On peut expliquer que l'essentiel est l'audition, qui mène à l'acte, ainsi qu'il est écrit à propos de Yitro (Chemot 18, 1) : «Yitro entendit». Les Sages disent (Zeva'him 116a) : «Qu'a-t-il entendu pour venir ?» Cela montre que l'essentiel est l'audition, qui est ce qui l'a fait venir. C'est parce qu'il a entendu, pas seulement extérieurement mais aussi intérieurement, qu'il a été poussé à venir, à quitter les honneurs et à se mettre à l'ombre de Moché et d'Israël dans un désert aride. C'est pourquoi chez l'esclave on perce l'oreille qui a entendu : «Les bnei Israël sont Mes serviteurs.» On trouve quelque chose du même genre aujourd'hui chez beaucoup de gens qui reviennent à D., cet éveil étant dû à une remarque de morale ou une remontrance qu'ils ont entendue, qui sortait d'un cœur pur et est rentrée dans leur cœur, au point qu'ils se transforment et changent de façon de vivre. Mais quand quelqu'un porte atteinte à l'audition, il faut lui percer l'oreille pour qu'il se repente par l'oreille, qu'il renonce à tous les autres esclavages, qu'il se soumette à Hachem, et qu'il soit comme tous les autres bnei Israël qui sont soumis uniquement à Hachem, Sa Torah et Ses mitsvot.

Il y a une leçon à apprendre du passage sur l'esclave hébreu : un serviteur de Hachem est semblable à un maître qui gouverne ses instincts, et il faut acquérir un homme comme on acquiert un bien, ainsi que le disent les Sages (Avot 1, 6) : «Fais-toi un Rav et acquiers un ami». L'ami

sera comme une acquisition et un bien personnel qui lui restera attaché tout le reste de sa vie, et non pas qui parfois l'aime et parfois ne l'aime pas. C'est cela «il travaillera pendant six ans (chech chanim)», chech («six») a la même valeur numérique que kécher («lien»).

Chacun doit donc avoir des amis, comme le dit le sage (dans Miv'ha'h HaPeninim Cha'ar 'Haverim) : «Même si mille personnes t'aiment, qu'un seul qui te déteste ne soit pas peu de chose à tes yeux, car plus il y a d'amis mieux cela vaut.» Ou dans le même ordre d'idées (Michlei 11, 14, 24, 6) : «Le salut vient d'une multitude de conseillers.» Parfois, quand l'un n'est pas disponible, l'autre l'est, ou le troisième, etc., et ainsi on s'en trouvera très bien en ce monde. Mais un seul ennemi peut parfois causer beaucoup de mal, même s'il est tout seul.

C'est seulement par les amis qu'on peut s'élever et progresser dans le service de Hachem et la crainte du Ciel. L'une des choses par lesquelles on acquiert la Torah est «la proximité des amis». Comme l'ami nous relie au Saint béni soit-Il, c'est la même chose pendant toute la vie. Et l'allusion «J'aime mon maître, etc.», s'il ne s'est pas acquis un ami et dit seulement «J'aime mon maître», c'est une allusion à Hachem : il travaille uniquement pour Hachem, sans s'attacher à un ami. Alors, quand viendra le jour de la mort, il faudra lui percer l'oreille, pour lui insinuer qu'il n'a pas écouté ce que Hachem avait dit au mont Sinaï, à savoir qu'il doit y avoir une unité chez les bnei Israël. A ce moment-là, «il le servira à jamais», c'est-à-dire qu'il est uniquement serviteur de Hachem en ce monde, mais dans le monde à venir il n'est pas considéré comme un serviteur de Hachem même s'il se considère comme un ben Torah et quelqu'un qui craint le Ciel. Il n'en est pas ainsi en réalité, et quand il arrivera en haut il se rendra compte qu'il est vide de tout contenu.

C'est pourquoi l'essentiel est de s'attacher à des amis, à d'autres qui peuvent nous aider dans le service de Hachem, car un seul ennemi ne peut rien, alors que des amis peuvent rapprocher l'homme de Hachem. Si l'on veut aimer uniquement Hachem sans s'attacher à des amis, l'oreille sera percée, parce qu'après cent vingt ans il verra qu'il est vide de tout contenu, étant donné que Hachem veut l'unité dans le peuple d'Israël. C'est uniquement ainsi qu'on peut s'attacher à Hachem.

# DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

## *Tu es notre gloire*

Sur le verset : « Il guérira certainement », les Sages ont expliqué (Baba Kama 85) : « Nous savons de là que le médecin a reçu la permission de guérir. »

Il faut comprendre : Pourquoi viendrait-il à l'esprit que le médecin n'ait pas la permission de guérir ? Le 'Hafets 'Haïm répond : C'est le Saint béni soit-Il qui a rendu l'homme malade, par conséquent de quoi le médecin vient-il se mêler ? Le Rav Eliahou Lopian ajoute : Imaginons que Réouven et Chimon se disputent, Chimon frappe Réouven avec une pierre ou avec le poing et il doit s'aliter. Quand une personne raconte à une autre un incident de ce genre, elle raconte les faits tels qu'ils se sont produits : « Chimon a frappé Réouven », or cette attitude est en réalité un manque de foi, car tout provient d'un décret du Ciel ! Mais on provoque une chose néfaste par l'intermédiaire de quelqu'un de mauvais, donc Chimon (le mauvais) est venu frapper Réouven, mais ce n'est évidemment pas Chimon qui est considéré comme la cause du châtement de Réouven.

Dans le texte de la prière rédigé par la Grande Assemblée, il est dit : « Tu es un médecin miséricordieux ». Rabbi Baroukh Halévi Epstein zatsal, dans son livre Tosefet Berakha, demande pourquoi le Saint béni soit-Il est appelé « miséricordieux ». Il répond : Le qualificatif de « médecin miséricordieux et fidèle » ne s'applique qu'à Hachem seul, car il est impossible à un médecin humain d'avoir ces deux qualités en même temps. S'il doit par exemple opérer le malade, et que celui-ci souffre beaucoup au moment de l'opération, un médecin qui aurait pitié de lui ne ferait pas son travail fidèlement, car il est inévitable que l'opération provoque des douleurs. S'il veut alléger un peu ces douleurs, il ne fera pas l'opération telle qu'elle est nécessaire. Par ailleurs s'il la fait fidèlement, il ne tiendra pas compte des douleurs du malade. Mais Hachem est un « médecin miséricordieux et fidèle ».

Dans la bénédiction refaïnou (« guéris-nous »), il est dit : « Car Tu es notre gloire », alors que cette expression ne figure pas dans les autres bénédictions. Par exemple, on ne dit pas : « Bénis pour nous cette année car Tu es notre gloire », « Rassemble nos exils car Tu es notre gloire ». Pourquoi ? Rabbi Ye'hezkel Abramsky répond : quelqu'un subit des souffrances, tout le monde sait qu'il souffre, sa jambe est enflée et il boite depuis un mois. Il entend parler de tel médecin célèbre, spécialiste de ce genre de douleurs, et un beau jour, les voisins le regardent avec étonnement et émerveillement marcher sur ses deux jambes comme si de rien n'était... Bien entendu, tout le monde en parle, « il s'est fait soigner chez le professeur Mendelowitz... un grand spécialiste, qui réussit tout ce qu'il fait... ». On trouve ce genre de chose essentiellement dans le domaine de la médecine. C'est pourquoi nous prions trois fois par jour en proclamant « car Tu es notre gloire », c'est Toi que nous louons et glorifions de notre guérison et de notre délivrance.

## *On commence par l'esclave !*

**Voici les statuts que tu leur exposeras, si tu achètes un esclave hébreu, il travaillera pendant six ans et la septième année il sortira en liberté, sans contrepartie financière (21, 1-2).**

Il y a beaucoup de lois plus « attrayantes » que celles qui portent sur l'esclave hébreu. Par exemple, « quand tu prêteras de l'argent à mon peuple », quand quelqu'un a un guema'h et qu'il prête aux autres, ou par exemple « le gardien bénévole », quand on laisse chez lui de l'argent ou des biens et qu'il ne prend aucun salaire. Pourquoi la Torah a-t-elle décidé de commencer par la parachah de l'esclave hébreu ? C'est qu'Israël vient tout juste de sortir de l'esclavage vers la liberté. Il est sorti de l'esclavage de Pharaon, et bien qu'il soit rentré dans la servitude de Hachem, c'est seulement une servitude de la part du mauvais penchant. En ce qui concerne le bon penchant, « il n'y a de libre que celui qui étudie la Torah », c'est pourquoi pour pouvoir servir Hachem, il faut en premier lieu ne pas être esclave d'un homme. C'est ce que nous enseigne la parachah de l'esclave hébreu, que le maître doit traiter l'esclave hébreu avec dignité, et non en l'opprimant. Par exemple, il ne doit pas passer chez lui sept années entières, et autres détails donnés dans les parachiot Behar et Reéh. Le Rav 'Haïm Schmuelowitz ajoute que maintenant, après être sortis d'Egypte, ils avaient encore dans la bouche le goût de l'esclavage, c'était donc le bon moment pour leur enseigner comment on doit traiter les esclaves !

## *Ce qu'entend l'oreille*

**Si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas sortir libre, son maître le présentera aux juges et on le placera**

**près d'une porte ou d'un poteau, son maître lui percera l'oreille avec un poinçon, et il le servira à jamais (21, 5, 6).**

Pourquoi perce-t-on justement l'oreille ? Rachi dit au nom des Sages : « L'oreille qui a entendu au mont Sinaï « les bnei Israël sont Mes serviteurs », ils sont les serviteurs de Hachem et non les serviteurs de serviteurs, et celui qui est allé se donner un maître à lui-même, son oreille sera percée. Le Rabbi de Gour, le Imrei Emet, dit que seule l'oreille a entendu au mont Sinaï et non le cœur. C'est ainsi quand on fait les mitsvot avec les membres extérieurs et non avec le cœur !

## *Le bien de la fille*

**Si un homme vend sa fille comme servante, elle ne sortira pas en même temps que les esclaves (21, 7).**

Où a-t-on entendu qu'il soit permis à un père de vendre sa fille comme servante ? Le Rambam dit dans les Hilkhot Avadim (4, 2) : Le père n'a pas le droit de vendre sa fille, à moins qu'il ne soit si pauvre qu'il ne lui reste rien ni en terres ni en biens mobiliers, jusqu'au vêtement qu'il porte, alors seulement cela lui sera permis. Et malgré tout cela, on oblige le père à la racheter après l'avoir vendue, parce que c'est une honte pour la famille. Si le père s'est enfui ou est mort, ou n'ait pas eu les moyens de la racheter, elle travaille jusqu'à ce qu'elle sorte. Au cas où la maison se trouve dans un état tellement misérable, il est possible qu'il soit préférable pour la fillette d'être vendue comme servante, quand celui qui l'acquiert est un maître riche, car la condition est qu'il l'épouse ou qu'il la donne pour épouse à son fils, ou qu'il la libère quand elle aura grandi, et entre temps il doit l'entretenir. De cette façon, la Torah veille en réalité sur l'enfant et non sur le père. Cela ne veut pas dire que le père peut vendre sa fille comme servante quand il en a envie...

## *Il n'y a personne à qui raconter*

**Tu ne tourmenteras pas la veuve et l'orphelin, si tu le tourmentes (ano ta'ané) et qu'il crie (tsaok itzak) vers Moi, J'entendrai (chamoa echma) certainement son cri (22, 21, 22).**

Pourquoi tous les termes sont-ils répétés deux fois ? Le gaon Rabbi Mordekhai Man a dit que lorsqu'on afflige une femme, elle projette, quand elle rentrera à la maison, de le raconter à son mari... De même en ce qui concerne un enfant qu'on tourmente, il se dit : Attendez un peu que je rentre à la maison, et je le raconterai à mon père... Mais un orphelin et une veuve n'ont pas avec qui partager leur peine quand on les tourmente ! C'est pourquoi leur chagrin est double : une fois le tourment lui-même, et une fois de ne pas avoir à qui le raconter. « Si tu le tourmentes », tu lui causes une peine mais il souffre deux fois, c'est pourquoi « il criera certainement », une fois sur ce qu'on lui a fait, et une deuxième fois sur ce que Moi, Hachem, Je lui ai fait en lui prenant son père ou son mari. Moi aussi, « J'entendrai certainement » ce cri, et aussi le deuxième cri !

## *Un monceau de fournitures*

**Il est dit dans la haptara (dans Yirmiyahou) : « Car je n'ai pas ordonné à vos pères le jour où Je les ai fait sortir d'Egypte ce qui concerne l'holocauste et le sacrifice rémunérateur ».**

Le Maguid de Doubno demande : Hachem se plaint qu'on Lui offre des sacrifices ? N'est-ce pas ce qu'Il a demandé ? C'est vrai qu'Il ne l'a pas demandé au peuple d'Israël le jour où Il l'a fait sortir d'Egypte. Mais il l'a demandé au mont Sinaï, quelques mois plus tard, et les sacrifices s'étendent sur un livre et demi : le livre de Vayikra et la moitié de Bemidbar. Par conséquent, pourquoi Hachem dit-Il : « Je n'ai pas ordonné » ? Le Maguid répond par une parabole. Un homme possédait un terrain, et il convint avec un entrepreneur qu'il lui construirait une villa de deux étages avec sept pièces. Une fois qu'ils eurent signé l'engagement, l'homme en parla à un ami. Ses amis se moquèrent de lui : « Est-ce ainsi qu'on conclut une affaire ? L'entrepreneur va t'apporter les plus mauvais matériaux ! Va vite signer avec lui un document technique qui porte sur tous les matériaux : les briques, les pierres, la tuyauterie, les portes, les matériaux de colmatage, etc. » L'homme alla vite trouver l'entrepreneur et lui prépara une liste technique détaillée de tous les matériaux de construction. L'entrepreneur demanda : « Et l'argent ? » Le juif lui répondit : « Quand je recevrai la clef, vous recevrez l'argent ». Au bout de trois mois, l'entrepreneur frappe à la porte de l'homme, lui montre la clef et lui dit que tout est prêt. Maintenant, il faut payer ! L'homme s'étonna : « Comment est-ce possible ? Il n'y a que trois mois ! » L'entrepreneur le rassura : « Venez au terrain avec moi et je vous montrerai

## À LA LUMIÈRE DE LA HAFTARAH

**«Yéhouyada conclut une alliance entre Hachem, le roi et le peuple, qu'il soit le peuple de Hachem» (II Rois 11, 17)**

Yéhouyada était un cohen important dans le Premier Temple. Il était lié à la royauté de la maison de David, par l'intermédiaire de son épouse. Quand Atalia fille d'A'hav s'empara du pouvoir, elle décida d'exterminer toute la descendance de la maison de David. Yéhocheva sauva Yéhoach, qui à ce moment-là était un bébé d'un an, en le cachant dans le Saint des Saints du Temple pendant six ans. Entre temps, Yéhouyada établit des liens avec les ministres responsables du Temple et de la maison du roi, et la septième année de la vie de Yéhoach, Yéhouyada l'oignit roi dans la maison de Hachem. Yéhouyada conclut une alliance avec le peuple qu'il servirait Hachem, comme il est dit dans notre verset. A la suite de cela, on brûla les vestiges du Ba'al et on rétablit le service de Hachem. Il supervisa la réparation du Temple au nom du roi, et instaura une nouveauté dans l'organisation de la circulation de l'argent des dons pour la réfection du Temple : désormais, on ne le donnerait pas aux cohanim, comme c'était l'habitude dans le passé, mais il institua de le mettre dans un tronc spécial, et de là il irait aux trésoriers responsables des réparations pour qu'ils paient les travaux. Les Sages ont parlé avec enthousiasme de la grandeur de Yéhouyada le cohen, ainsi il est dit de lui dans Kohélet Raba (1, 4) : Rabbi Berakhia a dit : «Il est écrit (I Divrei HaYamim 12) : «Yéhouyada était le chef des descendants d'A'haron», mais si A'haron avait vécu à l'époque de Yéhouyada, Yéhouyada aurait été plus grand que lui !»

que tout est prêt.» Ils allèrent au terrain, et là l'entrepreneur montra à l'homme tous les matériaux et tout le matériel amassé en rangées : «Ici les pierres, là les tuyaux, ici les robinets, les poutres sont de l'autre côté... voici toutes les spécifications techniques que vous avez demandées. Maintenant, veuillez payer.» «Mais monsieur, nous avons parlé d'une villa, et ce que je vois c'est un amas de matériaux ! Nous avons signé un contrat pour la construction d'une villa de deux étages avec sept pièces. Les spécifications techniques venaient dire «comment» vous ferez la villa... mais le contrat portait sur une villa...» C'est ce que Hachem dit à Israël : «Sur quoi est-ce que J'ai signé avec vous à la sortie d'Egypte ? Que vous soyez Mes serviteurs ! Vous avez demandé comment ? Je vous l'ai dit dans le détail : des sacrifices, Chabat toutes les semaines, Yom Kippour une fois par an. C'étaient les détails techniques. Je n'avais pas l'intention que vous vous occupiez uniquement des détails techniques ! C'est ce que signifie le verset : «Car je n'ai pas ordonné à vos pères, le jour où ils sont sortis d'Egypte, ce qui concerne l'holocauste et le sacrifice rémunérateur». Quand nous sommes sortis d'Egypte, nous avons parlé du principe de «vous serez Mes serviteurs», vous serez pour Moi un trésor.»

(Ech Dat)

### **Résumé de la parachah par sujets**

La parachah Michpatim pose les fondements de la vie sociale du peuple de Hachem, qui vient de recevoir la Torah. Ces lois commencent par les lois sur l'esclave, pour qu'on ne porte pas atteinte à la liberté de l'âme d'un juif. Elles continuent par les lois sur les châtements corporels, pour qu'on ne porte pas atteinte à la liberté du corps d'un juif, les lois sur la propriété, pour qu'on ne porte pas atteinte à ses biens, et les lois sur la droiture, pour que soient respectés les droits généraux du prochain. Ensuite on trouve les lois qui concernent l'ensemble du peuple, qui règlent la conduite collective, comme le Chabat, la septième année et les trois fêtes de pèlerinage. Ensuite, Hachem annonce Sa protection pour entrer dans le pays : «Je le chasserai devant toi», et Sa bénédiction d'abondance si le service de Hachem est observé. La parachah se termine par l'ordre de monter sur la montagne et l'alliance entre Hachem et Son peuple sur les choses qui lui ont été dites, la lecture de ces choses, et l'aspersion du sang des sacrifices rémunérateurs et des holocaustes sur le peuple

## LA RAISON DES MITSVOT

### *La chambre du duc*

**«Tu ne suivras pas le grand nombre pour faire le mal» (23, 2).**

Dans l'ouvrage Kovets Maamarim de Rabbi El'hanan Wasserman zatsal, on trouve une question très connue : le peuple d'Israël représente une minorité parmi les peuples, les non-juifs sont une écrasante majorité, alors pourquoi le peuple d'Israël n'accepte-t-il pas leur foi, puisqu'il est écrit dans la Torah «On doit suivre la majorité» ? Rabbi El'hanan Wasserman répond : Ce din de suivre la majorité s'adresse aux juges dans l'exercice de leur fonction. En effet, la Torah a dit : «Les cadeaux corrompent les yeux des Sages et déforment les paroles des justes», donc le din Torah doit suivre la majorité. Ce n'est dit que pour des juges intègres qui n'ont aucun intérêt personnel dans l'affaire (qui peuvent donc être parfaitement objectifs). Par conséquent, si la majorité est constituée de ceux qui ont un intérêt personnel dans l'affaire, alors que ce n'est pas le cas de la minorité, on écouterait évidemment la minorité. En ce qui concerne la foi et la religion, l'homme ne peut pas prendre une décision tant qu'il a un intérêt personnel et qu'il est corrompu par ses instincts et ses appétits. Quel homme y a-t-il donc dans toutes les nations qui soit libre de tout appétit ou volonté propre, afin d'éclaircir parfaitement une affaire ? C'est pourquoi il n'y a pour nous que les paroles des Sages, dont il y a eu des milliers et des myriades, tous purs de toute tache et éloignés de tout intérêt personnel. C'est justement à cause du din «il faut suivre la majorité» que nous devons décider comme eux, étant donné qu'ils sont une majorité de juges purs de tout intérêt personnel, c'est pourquoi la vérité est avec eux.

On peut apprendre une explication supplémentaire des propos de Rabbi Yonathan Eibeschütz zatsal : ce din ne s'applique que dans un cas de doute et non dans un cas clair, or comme nous n'avons aucun doute dans notre foi, aucune majorité ne peut nous pousser à l'abandonner. A ce propos, on raconte une histoire sur le Ba'al Chem de Michelstadt, Rabbi Yitz'hak Zekel zatsal, qui était célèbre dès son enfance comme quelqu'un de particulièrement intelligent. Le duc de la ville, qui avait entendu parler du garçon, l'invita à lui rendre visite dans son palais, une maison somptueuse aux innombrables pièces, corridors et salles. Avant que l'enfant de neuf ans arrive au palais, le duc ordonna à tous les habitants de la maison de sortir, pour que l'enfant n'ait pas la possibilité de demander à quelqu'un où était le duc. Rabbi Yitz'hak, qui arriva seul, fut troublé pendant un instant, mais de son regard intelligent il observa ce qui l'entourait et vit que toutes les fenêtres des pièces étaient ouvertes, sauf une qui était recouverte d'un rideau. L'enfant alla vers cette pièce-là et trouva le duc qui l'attendait. Pendant la conversation, le duc demanda au garçon : «Pourquoi, en ce qui concerne la foi, ne suivez-vous pas la majorité ?» Il répondit : «Quand je suis arrivé ici, si tous vos serviteurs m'avaient dit qu'il fallait prendre un autre chemin pour trouver le duc, je ne les aurais pas crus, car je savais clairement et avec une certitude totale quel était le chemin. De même, le principe de suivre la majorité ne s'applique qu'en cas de doute. Mais quand il y a une connaissance claire qui va contre la majorité, sans intérêt personnel ni corruption et sans aucune espèce de doute, on ne suit pas la majorité, car il est dit à ce propos : «Tu ne suivras pas le grand nombre pour faire le mal», c'est la vérité qu'on suit.

## HISTOIRE VÉCUE

### *Un médecin qui connaît les yeux*

**Il donnera seulement les frais de chômage et veillera à ce qu'il soit guéri (21, 19).**

Rabbi Chemouël de Salant (mort en 5669) fut le Rav de Jérusalem pendant près de soixante-dix ans. Il était mêlé à tout ce qui se passait en Erets Israël et répondait aux questions de halakhah en provenance du monde entier, le tout avec une intelligence extrême. Rabbi Chemouël avait coutume de parler au cœur des juifs qui étaient obligés de manger pendant Yom Kippour à cause de leur maladie. Un jour, il dit à un malade : «Il est vrai que vous êtes malade et dispensé de certaines mitsvot, mais la mitsva de «gardez soigneusement vos âmes», vous devez l'observer, et vous l'observerez en mangeant pour garder votre âme !» Les anciens de Jérusalem racontent : Il y avait un homme qui avait mal aux yeux et vint trouver Rabbi Chemouël pour lui demander comment il devait se comporter à Yom Kippour. Le Rav l'envoya à un médecin spécialiste non-juif pour prendre conseil. Mais lui décida d'aller chez un médecin juif, qui l'examina et conclut qu'il pouvait jeûner à Kippour comme d'habitude. Le juif jeûna et tomba dans un grand danger dont il sortit avec peine. Rabbi Chemouël, qui entendit cela, soupira et dit : «Je vous ai envoyé chez un médecin qui ne sait pas ce que c'est que le jeûne de Kippour, mais sait ce que c'est que les yeux. Alors que vous êtes allé chez un médecin qui lui, sait ce que c'est que Yom Kippour, mais ne connaît rien aux yeux ni à la façon de les protéger !»

## TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES

### *Le gaon Rabbi Nathan Zvi Finkel zatsal, le Saba de Slobodka*

Le gaon Rabbi Nathan Zvi Finkel naquit en 5609 dans la petite ville de Reisin en Lituanie. Depuis sa plus tendre enfance, il fut connu comme un ilouï et un enfant prodige. En grandissant, il fit partie des familiers du gaon Rabbi Sim'ha Zissel de Kelem, le fondateur du mouvement du moussar. Rabbi Sim'ha Zissel le nomma directeur du Talmud Torah de Kelem, mais Rabbi Nathan Zvi ne s'endormit pas sur ses lauriers, il se mit à fonder de nombreuses yéchivot dans toute la Pologne et la Lituanie. En 5637, il fonda la célèbre yéchivah de Telz, et à la même époque il fonda également le collel de Kovno, où se perfectionnaient des avrekhim de qualité et des tsadikim issus du mouvement du moussar.

Plus tard, il fonda la yéchivah de Slobodka, qui fut la couronne de nos yéchivot. Il y envoya de célèbres guéonim pour donner des cours, et voyait dans cette institution le but de sa vie. Mais en même temps, il ne négligea pas les autres yéchivot, et se préoccupait de tout le monde exactement comme un père.

Quand éclata la Première guerre mondiale, il fut obligé de quitter Slobodka, et avec sa yéchivah il passa à Minsk, et de là à Karmanzug. En 5684, une partie de la yéchivah partit pour 'Hevron, où elle continua sous la direction de son gendre Rabbi Moché Mordekhai Epstein. Elle y resta jusqu'en 5689, moment où les Arabes commirent le célèbre massacre de 'Hevron. Comme il se souciait de tous ses élèves comme un père, tout le monde l'appela le Saba de Slobodka. Il s'éteignit le 29 Chevat 5687. La mémoire du tsadik est une bénédiction.

## ECHET HAYIL

### *La femme de Tsarfat*

A l'époque d'Eliahou le prophète, il y eut une grande famine, qui dura trois ans. Le Saint béni soit-Il ordonna au prophète Eliahou d'aller au fleuve Kerit, qui fait face au Jourdain, et là les corbeaux ont nourri Eliahou. Le Saint béni soit-Il a voulu montrer à Eliahou combien le peuple souffrait de la famine. C'est pourquoi il a asséché le fleuve Kerit, et Eliahou ne pouvait pas rester là, sans eau. Hachem a dit à Eliahou : «Va à Tsarfat et reste là-bas, car là je ferai venir pour toi une femme qui se souciera de ta subsistance.» Les Sages ont dit que cette femme était la mère du prophète Yona. Quand Eliahou vint chez cette veuve, elle l'accueillit avec beaucoup d'honneurs. Quand Eliahou demanda du pain, la veuve lui apporta le peu de farine qui lui restait et lui dit : «C'est le peu de farine qui me reste à la maison, une fois que vous serez servi il ne restera plus rien, et nous risquons tous de mourir de faim.» Eliahou lui dit : «Pétrissez cette farine et faites des galettes», et il prononça une bénédiction en disant : «Le pot de farine ne se terminera pas et l'huile ne manquera pas jusqu'au jour où Hachem donnera la pluie sur la terre.» Et il se produisit effectivement un grand miracle, pendant une année entière la bénédiction reposa sur l'huile et la farine, qui ne manquèrent pas dans la maison.

## QUESTIONS D'ÉDUCATION

### *Manger de la viande – mais avec délicatesse*

«Trois fêtes... la fête des matsot... la fête de la moisson... et la fête de l'engrangement à la fin de l'année... tu ne sacrifieras pas avec le 'hamets le sang des sacrifices... les prémices de ta terre tu les apporteras... tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère.» Le Ibn Ezra dit : C'est de la cruauté de faire cuire le chevreau dans le lait de sa mère, comme dans «Un taureau ou un agneau, tu n'égorgeras pas lui-même et son fils en un seul jour», ou encore «Tu ne prendras pas la mère sur les enfants». Certains expliquent comme le Ibn Ezra la proximité de «Tu ne feras pas cuire le chevreau» avec les trois fêtes. Car «Tu ne sacrifieras pas avec le 'hamets le sang des sacrifices» correspond à la fête des matsot, et «Les prémices de ta terre tu les apporteras» correspond à la fête de la moisson, de même «Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère» correspond à la fête de l'engrangement à la fin de l'année. C'est-à-dire que certes, Hachem nous donne à la fin de l'année agricole une moisson végétale du champ pour rassasier l'âme affamée et la remplir de bien, mais nous ne devons pas nous imaginer que de même que Hachem nous a rendus maîtres du végétal, il nous a rendus maîtres des animaux pour en faire ce qui nous plaît, sans aucune considération pour l'honneur d'un être vivant. Au contraire, de même que dans le végétal l'honneur du végétal nous empêche de prendre les fruits d'un arbre fruitier pendant les trois premières années, nous sommes aussi limités dans le domaine du vivant, dont nous ne devons pas user avec exagération. Ce serait de l'orgueil de notre part de préparer un être vivant à être mangé en le cuisant dans quelque chose qui a été fait pour qu'il le tète, à savoir le lait.

Sur le verset de la parachat Reéh : «Quand ton âme aura l'appétit de manger de la viande», les Sages ont dit : La Torah nous enseigne une conduite sobre, que l'homme ne mange de la viande que selon son appétit. Le Rav Chimchon Raphaël Hirsch l'explique ainsi : «Manger de la viande dépend de l'appétit de l'âme». Ce qui veut dire qu'il faut voir dans la consommation de viande uniquement une permission accordée aux désirs de l'homme. Cette permission n'a été donnée à l'homme que lorsque Noa'h, le maître des créatures vivantes dans l'Arche, est sorti, inversement au végétal qui a été donné à Adam comme nourriture depuis sa création. Dans Pessa'him 49b, les Sages disent qu'un ignorant et celui qui n'étudie pas la Torah n'ont pas le droit de manger de la viande. C'est pourquoi en tant qu'éducation à la délicatesse de l'âme, il faut enraciner l'idée que la consommation de viande par l'homme n'est pas quelque chose d'évident. Ainsi, quand les enfants rentrent à la maison pour manger, que leur question spontanée ne soit pas : «Qui nous donnera de la viande ?»